

INSCRIPTION Concours/ Comice/ Foire/ Vente/ Exposition de : Date : / /

CERTIFICAT SANITAIRE à retourner RECTO VERSO au GDS dans les 20 jours précédant la date de la manifestation pour validation, puis à remettre par l'éleveur lors du contrôle à l'entrée des animaux (avec passeports et cartes vertes conformes des bovins), dans l'enceinte de la manifestation (joindre les résultats d'analyse).

I- ATTESTATION DU DETENTEUR DES ANIMAUX

N° d'exploitation :

Je soussigné, Madame, Monsieur
 Société (EARL, GAEC, SCEA) :
 demeurant à (lieu-dit et commune)
 Tél : Portable :
 Mail :
 détenteur des bovins dont les signalements sont mentionnés ci-dessous :

A compléter par l'éleveur								A compléter par votre GDS Selon le règlement choisi		
N° bovin (10 chiffres)	N° travail	Nom	Race	Sexe	Date de naissance	Section	En gestation (G) En lactation (L) En viande (V)	IBR	BVD	PARATUB.

EXEMPLE
ne pas utiliser

- m'engage à vérifier que ces animaux sont identifiés individuellement selon la réglementation en vigueur,
 - déclare sur l'honneur avoir fourni au vétérinaire signataire toutes les informations nécessaires à l'établissement de ce certificat.
 Fait à.....
 Le/...../.....
 Le Détenteur,
 (signature)

II- ATTESTATION DU VETERINAIRE DE L'ELEVAGE

Je soussigné, Dr. vétérinaire sanitaire, certifie que les bovins mentionnés ci-dessus sont conformes aux spécifications techniques :

I. proviennent d'une exploitation :

- Située dans une zone :
 - non soumise à restriction de circulation,
- Dont le cheptel bovin est :
 - « officiellement indemne » de Tuberculose bovine, Brucellose et Leucose bovine enzootique,
 - assaini en varron,
 - indemne de danger sanitaire de première ou de deuxième catégorie (maladie contagieuse) de l'espèce depuis 30 jours.

II. remplissent eux-mêmes les conditions suivantes :

- Après l'examen clinique réalisé dans les 15 jours précédant la manifestation :
 - ne présentent aucun signe clinique de maladie,
 - exempts d'ectoparasites et de pathologie cutanée infectieuse
- Pour la **Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)**, présentent :
 - un **traitement insecticide** datant de moins de 15 jours avant la manifestation,
 - une vaccination en cours de validité.

Fait à

Le/...../.....

Le Vétérinaire Sanitaire,
(signature et cachet)

EXEMPLE
ne pas utiliser

III- ATTESTATION RELATIVE AUX MALADIES NON REGLEMENTEES (GDS)

Je soussigné,, Directeur du GDS, atteste que les bovins ci-dessus sont conformes aux spécifications techniques (garanties sanitaires additionnelles) :

- **proviennent d'une exploitation sous appellation ACERSA A « indemne d'IBR »**

- **IBR** : sérologie individuelle ELISA négative réalisée dans les 30 jours précédant la manifestation

- **BVD** : attestation GDS « bovin non IPI » délivrée selon le référentiel national ou PCR négative (**contexte : concours-comices : PCR de mélange sur tube EDTA violet prise en charge pour les adhérents au GDSCO**)

- **Paratuberculose** : sérologie individuelle ELISA, prélèvements sanguins réalisés dans les 30 jours précédant la manifestation (bovins > 18 mois uniquement)

Fait à

Le/...../.....

Le Directeur du GDS,
(signature et cachet)

INSCRIPTIONS AVANT le xx/xx/xx A l'attention de xxx

61xxx xxx - Tél : xx.xx.xx.xx.xx - Port : xx.xx.xx.xx.xx - Mail : xxx@xxx

Le certificat couvre les exigences de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 réglementant les conditions sanitaires et administratives des rassemblements et manifestations temporaires d'animaux dans le département de l'Orne.